

## Activités au barreau de Charleroi : avocat

### 1. Les matières correctionnelles :

Les infractions les plus communément soumises auprès des tribunaux correctionnels sont : les vols, les infractions liées aux stupéfiants, les trafics de véhicules et infractions connexes,

quelques faits liés aux mœurs (viols, attentats à la pudeur) et les actes de violences (menaces, bagarres de rues ou de café).

### 2. les matières liées à la protection de la jeunesse et au droit de la famille :

- Les différentes formes de séparations et divorces avant la modification de la loi devant les chambres civiles et en référé du tribunal de 1<sup>ère</sup> instance
- le contentieux du tribunal de la jeunesse : volet civil et protectionnel
- le contentieux du juge de paix

**3. Les matières diverses passant du droit des sociétés par le droit du travail.** Ayant une occupation professionnelle sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, un petit tour s'impose sur les sites du gouvernement grand-ducal afin d'obtenir les textes réglementaires en application.

**4. [Les maisons de justice](#) et les institutions de jeunesse** organisent avec les barreaux des permanences où tout un chacun peut obtenir une information, un conseil voire une écoute. Cela permet d'être en contact *in vivo* et *in situ* avec les justiciables

## Activités au Parquet de Charleroi: juriste

Mon travail d'analyse portait essentiellement sur des dossiers liés à la **Criminalité Organisée** (vols avec violences : hold up, car/home-jacking, prise d'otage ...etc).

J'ai initié un projet d'analyse du phénomène criminel **d'organisation criminelle** et de son traitement via l'implémentation d' **une base de donnée** archivant et structurant les données relatives à ces dossiers.

## Activités en tant que Web Content Publisher: expert

Dans le domaine des TIC, j'ai été sensibilisée à la situation juridique des **activités liées à Internet** : ses services (web, mail, forum, newsletters, chat ... etc), les **données diffusées et leurs structures** (les bases opt-in et/ou opt-out, [la protection de la vie privée](#), la responsabilité de l'édition via le web ... etc) .

### Liens utiles :

- [La Belgique, mauvaise élève en matière de protection de la vie privée dans les communications électroniques ?](#)
- [www.legilux.lu](http://www.legilux.lu)
- [www.droit-technologie.org](http://www.droit-technologie.org)

